

Le mot du Président

Chers adhérents,

L'année 2019 se termine déjà. Après une année de transition, nous reprenons la parution de la lettre du Ster.

Depuis l'AG du 13 août 2019, qui a vu l'arrivée de nouveaux adhérents au sein du Conseil d'administration, voici des nouvelles de notre association.

Dernière animation de l'année 2019, la 4^e édition de l'exposition « la commune a du talent » s'est tenue en septembre avec un succès certain.

Nous avons assisté le 2 septembre en mairie à la restitution de l'étude bathymétrique et topographique qui a été réalisée 5 ans après les travaux d'ouverture du pont. Cette présentation a consisté à comparer les relevés de 2014, juste après les travaux et ceux réalisés en 2019, 5 ans plus tard. Vous trouverez les détails de cette réunion dans l'article de Patrick Louveau.

Malgré l'urgence, car l'évolution de la partie aval du Ster, de Beg Gwen ainsi que du cordon dunaire des Sables Blancs est très inquiétante, il s'avère que la prochaine étape, préconisations et financement de travaux, est à l'échéance 2020, voire 2021.

Le nouveau CA (voir l'article sur la dernière AG) est composé de 11 adhérents motivés et plein d'idées pour faire avancer nos projets et faire connaître le Ster. Sur le plan fonctionnement, nous avons tenu depuis l'AG trois réunions du CA afin de redéfinir nos objectifs et créer des commissions chargées de faire avancer les projets retenus. Nous avons défini trois axes :

Pédagogie, Communication/ Publication et Mise en valeur/ Protection du Ster.

Dans les actions déjà retenues, réédition du livret jeune, reprise en 2020 des animations habituelles en incluant les sorties avec les écoles de la commune, travail sur la refonte du site internet, nouveau logo, La liste n'est pas exhaustive mais elle dépendra de notre capacité à faire face, avec vous, aux enjeux à venir.

Je profite de ce mot pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter, au nom du CA, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Jean-Luc Forgeot

Et si l'on parlait des travaux sur le Ster :

A l'invitation du Maire nous avons assisté à la réunion du 2 septembre en présence de nombreux intervenants : la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le syndicat mixte Pêche Plaisance, la Communauté des Communes du Pays Bigouden Sud, le bureau d'étude mandaté par la Commune, les élus en charge du dossier assisté de la Directrice Générale des Services et de son adjoint.

Le but de cette réunion était de faire le point sur l'évolution du Ster après les travaux de 2013 et d'avoir une situation comparative 5 ans après les travaux dans le respect de l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2011 qui fixait les prescriptions particulières relatives à la réestuarisation du Ster de LESCONIL.



Où en sommes nous ?

l'étude bathymétrique a été réalisée, elle montre l'évolution des bancs de sable de la pointe du Beg Gwen et l'évolution des chenaux, il est remis deux cartes qui reprennent les évolutions topographique et bathymétrique.

l'étude floristique a été réalisée et confirme que les espèces présentes avant les travaux sont toujours présentes cinq ans après.

l'étude halieutique ne sera réalisée qu'au printemps 2020 afin de respecter la même période que les études précédentes de 2011 et 2014. Nous perdons donc un an pour disposer d'une photographie complète de la situation du Ster après travaux.

Et maintenant...



Un tour de table permet à chacun de s'exprimer avec un constat édifiant : pas de propositions concrètes pour agir. Pour notre part nous avons alerté sur le risque de rupture de la pointe du Beg Gwen et rappelé que le projet initial présenté par le bureau d'études DHI avait été amputé de la stabilisation de la flèche sableuse et du prélèvement des sédiments en amont du Ster.

Il a été décidé de demander à DHI de reprendre le modèle numérique d'avant les travaux et d'intégrer les données bathymétrique d'aujourd'hui ce qui permettrait de mesurer l'écart et de suggérer les travaux à entreprendre afin d'améliorer la situation actuelle.

Un devis sera demandé par la collectivité et une recherche de financement sera engagée pour couvrir une partie du coût de cette étude.

En résumé, plusieurs mois d'attente avant d'avoir un scénario crédible à présenter pour accord aux services de l'État. Le représentant de la DDTM a d'ailleurs précisé que si des travaux étaient envisagés il serait nécessaire de déposer un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau et du code de l'environnement.

Sans attendre la suite des travaux le conseil d'administration réfléchit aux actions concrètes qu'il pourrait mettre en œuvre (exemples : plantation d'oyats, relever les murets, la digue de Kerescant, la mise en place de chantier estivaux...) à suivre

Nous vous tiendrons informé de l'avancement de nos démarches.

Assemblée Générale et Conseil d'Administration

Le 13 août dernier a eu lieu l'assemblée générale d'ADRSL - Les Amis du Ster, en présence d'une cinquantaine de membres, du Maire de Plobannaec-Lesconil et de la presse locale.

1. Le rapport moral du Président souligne que malgré le départ inopiné du précédent président, le CA provisoire a maintenu le cap fixé par l'AG 2018, et qu'il a pu normalement se dérouler : 5 CA, 3 rencontres avec la municipalité ainsi que les activités habituelles destinées à valoriser et faire connaître le Ster de Lesconil sous toutes ses formes.

2. Le rapport financier, exposé par le Trésorier rend compte de la bonne santé des comptes de l'association.

Situation au 30/06/2019	Montant en €
Compte livret A	8005,89
Compte chèque	452,08
Compte sur livret	21,25
Caisse	35,00
Total	8514,22

Ventilation des recettes	Montant en €	Ventilation des dépenses	Montant en €
Cotisations	1315,00	Plonivel	45,00
Vente tee-shirts	0	Préfecture	31,00
Produits financiers	0	Activités diverses	269,19
Concert à reverser	0	Assurances	109,74
Reversement Tout An Dud	481,00	Imprimeur	50,29
Total recettes	1796,00	Cap vers la Nature	416,00
		Insertion presse	100,00
		Total dépenses	1021,22

3. Monsieur le Maire a fait part de l'état d'avancement des études à N +5, du projet de tour pédestre du Ster, et indiqué que la Préfecture a acté le fait que Beg Gwen était bien sur la commune de Loctudy.

4. 11 administrateurs, tenant compte des réélections et des nouveaux membres, ont été mis en place, et la cotisation a été maintenue à 10 € (individuels) et 15 € (familles).

5. Les perspectives 2020 ont été évoquées, au sein desquelles figure une évolution du site Internet.

L'Assemblée Générale a été suivie, le 30 août, d'un CA qui a élu le bureau suivant :
Président : Jean-Luc Forgeot
Vice-président : Patrick Louveau
Secrétaire : Michel Habrias
Secrétaire adjointe : Colette Buanic
Trésorier : Jean-Claude Morvannou
Membres : Jean-Louis Gélard, Alain-Pierre Jegou, Marie-Thé Le Berre, Vincent Le Floc'h, Philippe Lesieur, Pierre Quentin.

Exposition : la commune a du talent

Pour la 4^e année, l'exposition « La commune a du talent » s'est tenue au Temple des Arts du 9 au 15 septembre. Quinze exposants de la commune ont fait découvrir leur art.

Peinture, sculpture sur bois, broderie, raku, collage, acrylique, aquarelle, dessin, peinture sur bois et sur porcelaine, point de croix, l'éventail était large.

Une nouvelle fois, les visiteurs, en moyenne une vingtaine par jour, ont apprécié les talents locaux.

Tout au long de l'exposition et à l'occasion du vernissage en présence de Bruno Jullien, nous avons évoqué les actions de l'association et la problématique du Ster, autour des supports documentaires et explicatifs.

A l'avenir, nous envisageons de modifier la nature de cette exposition pour que le Ster y occupe une place centrale et nous permette de sensibiliser un nombre important de visiteurs à nos actions, aux études en cours ainsi qu'à nos projets.

Un nouveau logo pour l'association

Le nouvel élan insufflé par le CA s'accompagne aussi de la volonté de donner une nouvelle image à l'association. Nous souhaitons être plus proche de nos adhérents en donnant une plus grande place aux nombreux bénévoles présents lors de nos manifestations.

L'ADRSL évolue et devient : **Les Amis du Ster / ADRSL**.

Ce nouveau nom s'accompagne d'un logo...



Nous vous présentons 3 variantes du logo. A vous de nous faire part de votre préférence en envoyant par mail le numéro du logo de votre choix.

Suivi 2018 des végétations et de la flore de l'estuaire du Ster

Le 10 décembre 2018, nous étions, à l'invitation de la mairie, à la restitution de l'étude menée par M. Bordenave de l'université de Brest sur l'évolution de la végétation et de la flore du Ster et de la dune des Sables Blancs.

Cette étude est disponible sur le site de l'association.

En quelques mots, elle montre que globalement nous retrouvons les mêmes plantes sur le Ster et la dune mais que leur répartition est différente. En effet en fonction des évolutions positives ou négatives des chenaux, cette répartition a évolué.

Les conclusions de M. Bordenave sont les suivantes :

« Cette étude a permis de mettre en évidence des modifications, visibles quoique d'amplitude modérée, des végétations des vasières de schorre et de slikke, suite à l'approfondissement des nouveaux chenaux créés par le percement de la digue et une très faible incidence des travaux sur la structure des végétations et la composition floristique des milieux supratidaux (qui ne subissent pas l'influence directe des



Périmètre initial de l'étude

marées) et notamment des formations dunaires.

Par ailleurs, les relevés réalisés en juillet 2018 ont permis d'observer l'évolution de la dune blanche de la plage des Sables-Blancs qui avait été sapée par les tempêtes de l'hiver 2014. On note le résultat positif du rechargement en sable prélevé sur le banc sableux de l'embouchure, découvert à marée basse, ainsi que des plantations d'Oyat qui ont permis de renforcer la végéta-

tion du front dunaire. »

Dans ses recommandations, M. Bordenave nous incite à poursuivre les plantations d'oyats sur la dune en y ajoutant d'autres plantes herbacées qui favorisent la tenue du sable rapporté en haut de dune. A ce propos, nous pourrions envisager de mener une campagne de plantation d'oyats en 2020 avec la participation des adhérents et des autorités locales (mairie, CCPBS).

Revisitons les panneaux du Ster

Installés depuis 5 ans sur les bords du Ster, les 6 panneaux rencontrent toujours un vif succès auprès des familles en balade.

Le premier panneau nous fait découvrir les origines du port de Lesconil, le deuxième « entre mer et rivière » nous présente une vue générale de la ria, les suivants mettent en valeur la vie du Ster « la vie cachée de l'estuaire, une nourriture pour les poissons, les oiseaux de l'estuaire » et le dernier nous fait découvrir l'amont du Ster.

Nombreux sont les habitants de la commune qui nous disent porter, grâce à ces panneaux, un regard différent sur le Ster dont ils méconnaissaient certains aspects de la flore, de la faune ou de l'histoire.

Les touristes, quant à eux, après les plages et le port, découvrent un atout supplémentaire à leur destination de vacances. En outre, leur présence, en soulignant le caractère exceptionnel du site,



rappelle également à chacun la nécessité de sa préservation.

Leur action a été valorisée avec le livret pédagogique (en cours de réédition) qui

participe à la découverte du Ster en s'appuyant sur les informations diffusées sur ces panneaux tel un fil rouge sur la vie du Ster.

Un peu d'histoire - Par Vincent Le Floc'h

LE MANOIR DE KERHOAS

Après Kerlut, changeons de rive et transportons-nous sur les terres de Plonivel, au fond de la branche orientale de la ria. C'est là qu'a été construit le manoir de Kerhoas, « exemple d'architecture manorial du pays bigouden [...] construit à la fin du XV^e siècle [...] autour d'une cour fermée. » (Base Palissy, Plobannalec, manoir de Kerhoas)

Des origines obscures

Le lieu-dit Kerhoas est certes ancien. Les débuts du manoir, grâce aux recherches récentes du médiéviste, Hervé Torchet, sur les deux anciennes paroisses de Plobannalec et Plonivel (Editions de la Pérenne, 2019) nous sont maintenant moins obscurs. On sait qu'en 1427 le manoir appartient aux enfants de feu Henry du Haffond. Et pourtant aucun du Haffond ne figure, en tant qu'exempté, sur la liste de la Réformation des fouages de 1426. Le fouage, rappelons-le, est un impôt exceptionnel perçu par le duc de Bretagne sur les roturiers pour financer la guerre : en sont exclus les nobles et certains de leurs métayers. Kerhoas ne serait donc à cette date qu'un « lieu réputé manoir ». C'est vraisemblablement la génération suivante qui a dû faire construire la distinguée demeure seigneuriale que nous voyons actuellement et qui constitue, avec la fontaine, le four à pain, les communs dont l'imposante grange, un ensemble de bâtiments inscrits Monument Historique par arrêté du 23 décembre 1992. En tout cas Kerhoas, comme beaucoup de constructions civiles et religieuses de cette fin du moyen-âge profite du contexte général d'expansion économique dont le moteur est le grand commerce maritime de Penmarc'h entre Bordeaux et les régions nordiques.

Une résidence aisée parmi des demeures paysannes modestes

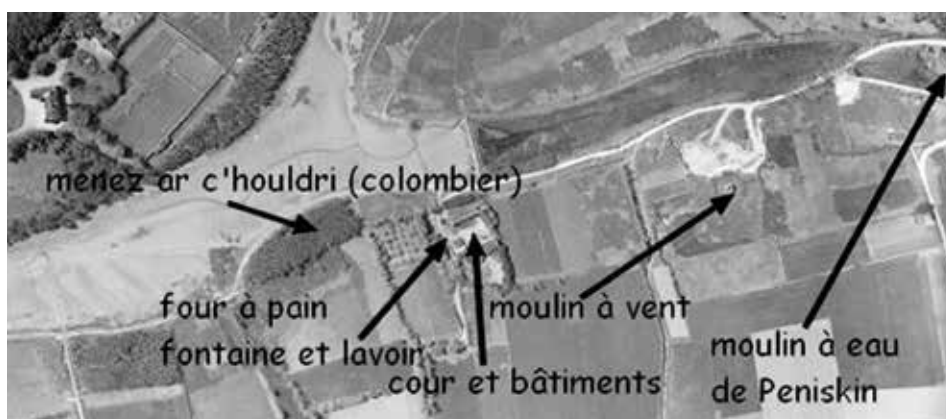
La construction principale autour de cette ancienne cour fermée est la demeure seigneuriale. Elle témoigne d'une certaine aisance si l'on en juge par le soin particulier accordé aux ouvertures. La porte d'entrée en forme d'anse de panier est encadrée de deux pinacles et surmontée d'une accolade et d'un fleuron. Un larmier recouvre le tout. De part et d'autre, des fenêtres à meneaux éclairent les deux pièces, desservies par ailleurs par le couloir central. Un détail : les rebords de fenêtres, encore tout simples, sont antérieurs à 1480, date



Cliché JP LE GALL

à laquelle d'autres modèles plus élaborés apparaissent. A l'intérieur, à l'extrémité du couloir, un escalier à vis en pierre permet d'accéder à l'étage, ce qui, en soi, constitue un signe de différenciation par rapport aux maisons paysannes traditionnelles. Quant à la cuisine, elle est placée sous l'appentis à l'arrière dans un endroit frais, propice à la conservation des aliments. Autres éléments décoratifs : les acrotères à l'extrémité des

A cette construction qui frappe aux yeux du visiteur, il faut ajouter les bâtiments de ferme autour de la cour : grange, étable, écurie et autres constructions annexes. L'ensemble est complété à l'extérieur par le four à pain, la fontaine et le lavoir. Le colombier a disparu depuis longtemps mais le nom d'un champ voisin rappelle son ancienne présence : « menez ar c'houldri » (butte du colombier). Quant aux moulins,



rampants, en l'occurrence des animaux rappelant le caractère champêtre du lieu : d'un côté un animal que l'usure du temps rend difficilement déchiffrable, de l'autre un sanglier, tel qu'on pouvait en voir dans la région.



Cliché JP LE GALL

ils n'ont jamais donné satisfaction. Le moulin à vent, dont la trace est encore visible sur les photos aériennes de l'IGN de 1948, était déjà signalé en mauvais état au milieu du XVIII^e siècle. Le moulin à eau de Peniskin, également rattaché à Kerhoas, n'a jamais, faute de débit d'eau suffisant, donné satisfaction. Le cadastre de 1832 ne le signale que comme maison (et non pas moulin). L'ancien plan d'eau figure bien sous son appellation de « len » (étang), mais il est signalé comme pâture.

Nous verrons la prochaine fois comment était organisée la défense du manoir et en quoi consistait sa vocation agricole.